

[Accueil](#)[Revenir à l'accueil](#)[Collection](#)[Correspondance active de Marie Moret](#)[Collection Moret_Registre de copies de lettres envoyées_FAM 1999-09-52](#)[Item](#)Marie Moret à madame Coussinet, 9 mars 1892

Marie Moret à madame Coussinet, 9 mars 1892

Auteur·e : Moret, Marie (1840-1908)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

3 Fichier(s)

Les relations du document

Collection Correspondant.e.s

[Coussinet-Piret](#) est destinataire de cette lettre

[Afficher la visualisation des relations de la notice.](#)

Citer cette page

Moret, Marie (1840-1908), Marie Moret à madame Coussinet, 9 mars 1892, 1892-03-09

Équipe du projet FamiliLettres (Familièstère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

Consulté le 08/08/2025 sur la plate-forme EMAN :

<https://eman-archives.org/Famililettres/items/show/3524>

Informations sur le document source

CoteInv. n° 1999-09-52

Collation3 p. (129r, 130r, 131v)

Nature du documentCopie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservationFamilièstère de Guise

Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (Familièstère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

Présentation

Auteur·e [Moret, Marie \(1840-1908\)](#)

Date de rédaction [9 mars 1892](#)

Lieu de rédaction Guise (Aisne) - Familistère

Destinataire [Coussinet-Piret](#)

Lieu de destination 43, rue Richer, Paris

Description

Résumé Marie Moret trouve le prix de la toilette commandée dans la lettre du 5 mars très excessif. Insiste sur la qualité souhaitée de la doublure et sur le retrait de la traîne. Joint à sa lettre un extrait de *La Mode illustrée* ainsi qu'un corset à repriser.

Mots-clés

[Vêtements](#)

Œuvres citées [La Mode illustrée : journal de la famille, Paris, 1860-1937.](#)

Informations biographiques sur les correspondant·es et les personnes citées

Nom Coussinet-Piret

Genre Non pertinent

Pays d'origine France

Activité Métiers de la confection

Biographie Maison de couture établie au 43, rue Richer à Paris et fondée par madame Coussinet à laquelle s'est associée Louise Piret en mars 1892. La maison porte les raisons sociales « Mme Coussinet » de 1884 à mars 1892 et « Mmes Coussinet-Piret » de mars 1892 à juillet 1899 où la raison sociale change définitivement pour « Mme Louise Piret » jusqu'en 1904.

Notice créée par [Équipe du projet FamiliLettres](#) Notice créée le 16/11/2020

Dernière modification le 26/04/2023

Quintessence Familiale, 9 mars 1499

Je vous rappelle que je ne vous pas de
bonne (Madame) Cousine, je porte
la robe bande en courte. J'ai dû cep-
pendant le faire excessivement cher le prix de
droit certain sur francs que nous me red-
demander pour la simple toilette en question
entre nous. Et il est certain que si elle
laisse à désirer en quoi que ce soit, soit
comme observation de mes indications,
fini d'exécution, excellence des fournitures
ou non parfait des détails, nous m'oblige-
rez à venir.

C'est au crépon n° 1 que je m'arrête.
Je vous le retourne ci-joint avec les autres
charbonnets. Je compte sur une double de faille
ou parfaite. Vous savez combien géné-
reusement les doubles laissent à désirer.
Qu'il m'en soit donc pas ainsi cette fois.

Veillez vous reporter à ma lettre du 14
pour les détails dont vous me garantissez
la parfaite exécution. Je joins à la présente
le modèle de la mode illustrée dont il est
parlé dans ma précédente lettre touchant
exclusivement la bande de velours soie noir
qui doit être le devant de la robe prin-
cipale que je vous demande.

Je vous rappelle que je ne vous pas de
 traîne (pas du tout), puisque je porte
 la jupe courte et courte. J'ai dû sup-
 primer la traîne que vous aviez faite
 à la dernière jupe que vous m'avez
 fournie. Épargnez-moi le désagrément
 d'avoir à rectifier ainsi votre travail.
 Veuillez à ce qu'on me fasse la jupe
 courte.

Vous avez mes mesures indiquées sur
 la note cousue après ma doubleure modèle.
 Je vous demande instamment de tenir
 compte de toutes les indications de cette note.

— Par ce même courrier, je vous adresse
 en colissimo franco à domicile le dernier
 corsage que vous m'avez fourni. Ce qu'il
 faudrait lui reprendre pour qu'il aille
 parfaitement bien est indiqué au fil
 blanc. Vous m'avez donc qu'à vous y
 conformer exactement, et la robe-
 princesse ira aussi bien que vous me
 le promettez.

Surtout renvoyez ma lettre du 5^e
 pour les boutons et la garniture du
 devant de la robe.

Ne garder pas de me que je desire les
manches d'une seule piece et non pas
coupées en deux comme au modèle
~~ci-joint~~ que je vous envoie ci-joint
pour la bande de revers exclusivement.
Mais les manches devront être garnies
d'une garniture rappelant celle du
devant de la robe.

J'ai les manches très fortes. Tenez
en compte je vous prie. Du reste le
corsage que je vous envoie sera
posé parfaitement.

Ci-joint une seconde lettre concer-
nant un autre vêtement.

Veuillez agréer, Madame, mes
parfaites civilités

Marie Gouin